



## Proprio qui ne va pas chercher lettre résiliation bail

Par **CamilleLmh**, le **14/01/2021** à **00:33**

Bonjour,

Je souhaite quitter la location où je réside pour cause de moisissures sur les fenêtres. J'avais prévenu ma propriétaire mais elle ne s'est pas bougée. J'ai donc décidé de trouver un nouvel appartement. J'ai envoyé ma lettre de résiliation de bail par recommandé avec AR mais cela fait 1 semaine qu'elle n'est pas allée la chercher (elle attend sagement à la poste). Quels recours me restent-ils pour faire débiter mon préavis au plus vite ?

Je vous remercie par avance.

Par **janus2fr**, le **14/01/2021** à **07:04**

Bonjour,

La loi 89-462 prévoit 3 possibilités pour donner congé :

- La lettre recommandée avec AR, mais le préavis ne commence que lorsque le bailleur signe l'AR.
- La lettre remise en main propre contre décharge, le préavis commence dès que le bailleur, que vous avez en face de vous, signe la décharge.
- Le congé porté par huissier (payant), le préavis commence au premier passage de l'huissier, même si le bailleur est absent.

C'est donc la 3ème possibilité qui garantit à tout coup que le préavis débute bien, mais il faut payer l'huissier...

Par **Sev'rine**, le **20/01/2021** à **13:59**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous. Étudiante à Bordeaux, je souhaiterais résilier mon bail. J'ai appelé le propriétaire par simple correction pour l'informer du recommandé. Aujourd'hui, après presque 15j, il n'a pas été récupéré !  
Savez-vous où trouver la liste des huissiers ? Quel est le coût d'un huissier ?

Merci de prendre en compte ma demande.

Severine